



Cahier des charges – Coordinateur·trice Pair aidant·e en Santé Mentale (PPSM)

Préambule : la pair-aidance au cœur du rétablissement

Rétablissement : cheminement personnel qui vise à atteindre le meilleur bien-être possible (autonomie ; autodétermination ; qualité de vie) tout en tenant compte de nouvelles limitations physiques ou mentales.

La **pair-aidance** est une approche fondée sur l'entraide entre personnes ayant vécu des expériences similaires de santé mentale dans le but de favoriser le rétablissement.

(voir OMS, *Peer Support Mental Health Services*, 2021 - ISBN : 9789240025783)

Elle vise :

- **Renforcement du pouvoir d'agir** (empowerment) des bénéficiaires ;
- **Réduction de la stigmatisation** et l'inclusion sociale ;
- **Amélioration de la qualité de vie** et du rétablissement durable.

L'**Association Re-pairs** a pour mission de **promouvoir, développer et rendre accessible une pair-aidance de qualité** en Romandie, au bénéfice du public le plus large possible (personnes concernées, proches, professionnels et population générale). Toutes les activités décrites ci-dessous ont pour but de favoriser le rétablissement grâce à un soutien de qualité par les pairs, au service des personnes concernées et de leur entourage.

1. Identification du poste

Intitulé Coordinateur·trice Pair aidant·e en Santé Mentale (PPSM)

Entité de rattachement Association Re-pairs

Taux d'activité Contrat de **6 mois à 20 %**

Classe salariale À déterminer (maximum 12-15)

2. Mission générale

Contribuer à l'ancrage de la pair-aidance professionnelle en santé mentale dans le canton de Genève, en renforçant les dynamiques locales de sensibilisation, d'implantation, de coordination et de soutien.

Accompagner l'intégration des pairs aidant·e·s et pairs-praticiens formés avec le soutien de l'État de Genève, en cohérence avec les valeurs de Re-pairs et les orientations cantonales en matière de santé mentale.

3. Axes d'intervention et prestations attendues

(poste à 20% – possiblement renouvelable)

Les activités sont réparties selon plusieurs axes opérationnels. Leur mise en œuvre se fait dans le respect des besoins identifiés avec les partenaires locaux et dans le cadre stratégique de l'association.

3.1. Renforcement des dynamiques partenariales

Le/la coordinateur·trice Pair Aidant·e en Santé Mentale (PPSM) contribue à la reconnaissance de la pair-aidance au sein des réseaux genevois de santé mentale.

Prestations actuellement prévues :

- Participation à la co-construction de l'événement du 10 octobre en lien avec le CSMGE (Collectif Santé Mentale Genève) :
 - Séances préparatoires
 - Travaux intermédiaire
 - Présence le jour J
 - Relais aux membres et partenaires
 - Contribution à des groupes de travail et événements interinstitutionnels.
-

3.2. Accompagner l'intégration des pairs aidant·e·s et pairs-praticiens formés

Le/la coordinateur·trice Pair Aidant·e en Santé Mentale (PPSM) apporte un soutien actif à l'intégration professionnelle des pair·e·s aidant·e·s professionnel·les, en particulier ceux issus de la certification PPSM soutenue par le canton.

Prestations actuellement prévues :

- Organisation des supervisions collectives (mise en place, animation ou coordination).

- Entretiens ou appuis individuels à la demande (posture, clarification du rôle, déontologie).
 - Soutien aux structures accueillantes (cadre, attentes, conditions d'exercice des pairs).
-

3.3. Animation d'un espace pair et mise en réseau

Le/la coordinateur·trice Pair Aidant·e en Santé Mentale (PPSM) soutient le développement d'une communauté locale de pair-aidants.

Prestations actuellement prévues :

- Animation des « cafés pairs ».
 - Mise en lien et facilitation des échanges entre pairs actifs à Genève.
 - Identification de leviers ou besoins émergents exprimés par le terrain.
-

3.4. Communication, information et représentation

Le/la coordinateur·trice Pair Aidant·e en Santé Mentale (PPSM) favorise la diffusion d'une image claire, professionnelle et accessible de la pair-aidance.

Prestations actuellement prévues :

- Création ou adaptation de supports de promotion (newsletters, flyers, contenus web).
 - Présence à des événements publics ou professionnels sur la santé mentale.
 - Réponse aux demandes d'information émanant d'organisations, de pairs ou de personnes concernées.
-

3.5. Suivi des activités et coordination générale

Le/la coordinateur·trice Pair Aidant·e en Santé Mentale (PPSM) assure la traçabilité des actions menées à Genève et contribue au pilotage de l'action.

Prestations actuellement prévues :

- Suivi des sollicitations (mails, appels), tenue d'un relevé synthétique des activités.
- Coordination avec les responsables Re-pairs cantonaux.
- Contribution au rapport d'activité annuel et à l'évaluation de l'impact local.

4. Profil attendu

- **Formation certifiée PPSM** (ou équivalent) et au moins deux ans d'expérience.
- **Niveau CFC** ou titre jugé équivalent.
- **Connaissance démontrée** des activités et des valeurs de Re-pairs, avec engagement à les respecter.

5. Formations complémentaires souhaitées

- Certification au programme **Peer & Team Support (PAT)** ou volonté de l'obtenir à court terme.

6. Compétences clés

- Bonne connaissance du **système socio-sanitaire Genevois** et des enjeux de santé mentale publique.
 - **Excellentes aptitudes relationnelles et rédactionnelles** ; capacité à communiquer auprès de publics variés (bénéficiaires, proches, professionnels, grand public).
 - Sens aigu de l'**organisation**, de la **gestion de projet** et de la **délégation**.
 - Maîtrise des **outils numériques** (bureautique, réseaux sociaux, bases de données).
 - Capacité à **collaborer avec un large réseau** de partenaires tout en reconnaissant ses limites et en sollicitant du soutien lorsque nécessaire.
-

Délais de **dépôts de dossier de candidature** : 31 décembre 2025

Date d'**entrée en poste** : Février 2026

Pour toutes questions et dépôt de dossier de candidature : recrutement@re-pairs.ch